Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le compostage individuel

GUIDE D'UTILISATION



Le compostage permet de réduire le volume d'ordures ménagères...

Le compostage
sur le territoire de la communauté de communes du Pays Rochois

Depuis 2010, la CCPR promeut le compostage afin de **diminuer la quantité de déchets produits**. Environ 15% des déchets ménagers contenus dans nos poubelles sont des déchets organiques qui se décomposent facilement, **c'est le plus gros gisement de déchets sur lequel nous pouvons agir**. Cela représente sur le territoire du Pays Rochois 36.5 kg par an et par habitant sur les 244 kg de déchets produits.

Composter permet de **réduire le volume d'ordures ménagères collecté** : ainsi, ce sont potentiellement 90 bennes à ordures ménagères qui éviteront de circuler sur le territoire chaque année, participant à la préservation de notre environnement et améliorant notre qualité de vie. La CCPR et le SIDEFAGE accompagnent les habitants du territoire pour l'installation de leur composteur individuel.

15 %

de nos déchets ménagers sont des déchets organiques

36.5 kg

de déchets organiques sont produits par an et par habitant sur le territoire du Pays Rochois

90 **camions à ordures ménagères**



Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est une technique de valorisation des déchets biodégradables de la cuisine, de la maison et du jardin.

Au cours du processus, des micro-organismes (bactéries-champignons…) et d'autres organismes de plus grande taille (acariens, vers de terre, insectes…) transforment ces déchets en compost.

Le processus de compostage se fait en aérobie, c'est-à-dire qu'il se déroule en présence d'oxygène, élément indispensable pour que les déchets organiques se décomposent correctement.

Le compostage est, en fait, une technique qui reproduit le cycle naturel de décomposition de la matière organique.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT D'UN COMPOSTEUR

ÉTAPE 1 EMPLACEMENT

L'emplacement doit être choisi avec soin, il doit être :

- Au plus près de l'habitation pour faciliter l'apport de déchets
- Au contact de la terre pour permettre aux micro-organismes et aux vers d'accéder aux déchets
- A mi-ombre pour éviter le dessèchement
- Sur une surface plane pour éviter l'accumulation d'eau et le lessivage



ÉTAPE 2 PRÉPARATION

Avant l'apport de premiers déchets, placez quelques branches dans le fond du composteur afin de permettre une aération naturelle à la base du tas.
Prévoyez à proximité du composteur, une réserve de matière sèche structurante (feuilles mortes, herbes séchées, broyat de branches).
Vous pouvez également attirer les micro-organismes en y déposant des activateurs naturels (orties, fougères) ou un peu de compost.

ÉTAPE 3 FONCTIONNEMENT

Commencez à déposer vos déchets dans le composteur.
Pensez à diversifier l'apport en déchets organiques (grossier/fin, humide/sec) et si vous le pouvez, ajoutez une poignée de matière sèche structurante. Étalez-la en brassant légèrement pour bien mélanger les couches sur les 10-20 premiers centimètres.
Déposez les déchets régulièrement afin qu'ils ne pourrissent pas dans le bio-seau.
Votre composteur peut être chargé tout au long de l'année, même en cas de baisse de température.

ÉTAPE 4 ENTRETIEN

Le compost ne doit être ni trop sec, ni trop mouillé. Pensez donc à l'aérer régulièrement (toutes les 2 à 3 semaines) sur toute sa hauteur pour que les micro-organismes respirent, sans le brasser.
Pour ce faire, il suffit de créer des puits d'aération en plantant une tige à différents endroits du tas.

4 bonnes raisons DE COMPOSTER

1 I Agir en éco-citoyen en limitant le volume de déchets à collecter, à transporter et à incinérer.

2 I Valoriser les déchets fermentescibles, de la cuisine, de la maison et du jardin, en parfaite autonomie.

3 I Produire un engrais 100% naturel et entièrement gratuit.

4 I Lutter contre l'appauvrissement de la terre de son jardin, en matières organiques et éléments minéraux.



Les déchets à composter

LES DÉCHETS À METTRE DANS LE COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

- Epluchures, fruits et légumes en morceaux
- Agrumes en petits morceaux (citrons, pamplemousses, oranges...)
- Restes de repas sans sauces ni produit animale : pâtes, riz , légumes
- Coquilles d 'œufs écrasées
- Marc de café, dosettes et thé avec filtres en papiers

DÉCHETS DE LA MAISON

- Essuie-tout sans produits
- Papier journal
- Carton et cartonettes des boites d'œuf en petits morceaux
- Fleurs fanées sans tiges en fer ni liens en plastique
- Cheveux, poils, plumes
- Terre des pots

DÉCHETS DU JARDIN

- Feuilles mortes et fleurs fânées
- Tontes de gazon sèches en très petite quantité
- Tailles si broyées et fragmentées
- Pailles et herbes diverses sans graines
- Restes de culture



LES DÉCHETS DÉCONSEILLÉS

- Déchets végétaux grossiers (diamètre branche > 2-3 cm)
- Mauvaises herbes avec des graines
- Tontes de gazon
- Copeaux de bois
- Plantes malades ou traitées chimiquement
- Morceaux et croûtes de fromage
- Papier glacé et cartons imprimés
- Huile de friture (déchèterie)
- Cendres de bois
- Noyaux, coquilles de noix/noisettes, huitres/ moules et coquillages broyé
- Sacs en plastique biodégradable
- Pain (attire les rats)

LES DÉCHETS INTERDITS

- Restes de viande et de poisson
- Laitages
- Os
- Mégots de cigarettes
- Pansements, mouchoirs en papier
- Bois
- Matières non biodégradables (verre, plastique, métaux...)
- Couches culottes
- Feuilles de rhubarbe en grande quantité
- Contenu des sacs aspirateurs
- Litières pour animaux
- Graviers, plâtre
- Tissus







Le bon équilibre

L'apport de déchets variés est indispensable pour que le processus de compostage se déroule convenablement. Il y a deux grandes catégories de déchets : les déchets humides plutôt riches en azote, et les déchets secs plutôt riches en carbone.

2/3 azote

contenus dans les déchets de cuisine humides

1/3 carbone

contenus dans les déchets secs et boisés des jardins

Il faut mettre dans le tas de compost environ 1/3 de déchets secs et carbonés et 2/3 de déchets humides et azotés. C'est pourquoi il est important d'avoir à votre disposition un stock de matière sèche. Il vous suffira d'ajouter une poignée de cette matière sèche dans le composteur chaque fois que vous déposerez le contenu de votre bio-seau, s'il n'en contient pas.

ATTENTION !

L'excès de matières humides et azotées risque de provoquer des mauvaises odeurs dues au manque d'oxygène. L'excès de matières sèches et carbonées va ralentir la décomposition des déchets.



Réaliser un bon compost

LES ASTUCES POUR REALISER UN BON COMPOST

En variant les apports (2/3 de déchets azotés, 1/3 de structurant carboné) pour assurer une bonne décomposition.

En fragmentant les gros déchets (choux, agrumes, journaux, branches…), vous permettrez aux micro-organismes de décomposer facilement la matière.

En brassant les nouveaux déchets avec une petite griffe sur 20 cm, le tas sera homogène et bien aéré.

En vérifiant l'humidité, vous contrôlez la décomposition des déchets : le compost doit être humide mais pas trop.

QUELQUES CONSEILS

Laissez une **petite griffe** sur le haut du compost pour brasser à chaque nouvel apport.

Evitez d'apporter un déchet en trop grande quantité dans le compost (feuilles mortes, tontes de pelouses…) car vous risquez d'empêcher l'aération et d'être gêné par de mauvaises odeurs.

Stockez vos déchets de cuisine dans le « bio-seau » et videz-le avant que ceux-ci ne pourrissent pour éviter les mauvaises odeurs et une mauvaise décomposition.

Une à deux fois par an, brassez, retournez, mélangez l'ensemble du tas, cela redémarrera l'activité des micro-organismes et accélérera la décomposition.



À tout problème, une solution !

PROBLÈMES	CAUSES	SOLUTIONS
Mauvaises odeurs	Tas trop humide	Ajouter des déchets secs
	Aération insuffisante	Ajouter des déchets structurants, brasser plus fréquemment
Présence de filaments blancs	Tas trop sec	Arroser le tas, mettre davantage de déchets humides (épluchures...)
Grande quantité de moucherons	Prolifération possible au printemps, à la reprise de la décomposition	Recouvrir les apports d'une fine couche de matière sèche et brasser régulièrement le compost
Présence de rongeurs	Compost pailleux ou un peu sec	Apporter davantage de déchets humides et limiter le pain
	Présents déjà dans les environs	Installer un grillage au fond du composteur pour les empêcher d'entrer
Les déchets ne se décomposent pas	Déchets trop grossiers	Fragmenter les déchets
	Tas trop tassé	Brasser et apporter des déchets structurants
	Température extérieure basse	Attendre l'arrivée du printemps

Après 10 à 12 mois de compostage, vous obtiendrez un compost mûr.



Comment utiliser le compost ?

LE COMPOST JEUNE

5-6 mois

Épandu à la surface du jardin, il poursuivra sa transformation en humus, tout en améliorant la structure du sol et en apportant des éléments fertilisants pour les plantes. Attention cependant à ne pas l'utiliser au potager ou au pied des jeunes plantes, car il risque d'inhiber leur croissance et de détruire les jeunes racines. Il ne doit pas non plus être incorporé à la terre, ni utilisé pour les semis ou les rempotages.

LE COMPOST MÛR

10 mois et +

À utiliser sans restriction, le compost mûr apportera aux plantes ses éléments fertilisants sur une plus longue durée. Il peut être utilisé en surface, dans les trous de plantation ou mélangé à la terre pour les semis et les rempotages.

Pour rempoter mes plantes, je mélange 1/3 de compost avec 1/3 de terre de jardin et 1/3 de sable.

L'utilisation du compost se fait au printemps pour stimuler le sol et l'activité des vers ou à l'automne pour préserver la terre des intempéries et enrichir les plantations.

Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FRANCE RELANCE

compostage@ccpaysrochois.fr



+ D'INFO :
04 50 03 39 92
ccpaysrochois.fr

Maison de Pays
1 place Andrevetan
74800 La Roche-sur-Foron

• **Vous emménagez dans un immeuble** et souhaitez poursuivre la production de compost ? Découvrez les solutions : le lombricomposteur et les aires de compostage partagé.

Design : www.**PAPRIKA**-annecy.com Crédits photos : © Adobe Stock, © ADEME / Studio & Co